



Monsieur le Préfet de Seine et Marne
En Préfecture
77000 Melun.

Objet : demande d'audience.

Monsieur le Préfet,

Les réorganisations des services de La Poste sont menées au pas de charge, y compris sur notre département. La souffrance du personnel atteint un niveau sans précédent ayant conduit des agents jusqu'au suicide. Mais au-delà de ces actes dramatiques, sur notre département, nos organisations syndicales constatent une augmentation régulière des arrêts maladie. Nous rencontrons aussi, ou sommes de plus souvent alertés par des collègues (tous statuts et tous niveaux de fonction confondus) au bord de la rupture...

Cette situation ne peut plus durer. Nous nous sommes adressés aux deux Directions de la Poste de Seine et Marne (copie de ce courrier vous est joint à la présente) pour leur exprimer notre exigence d'ouverture de véritables négociations le plus rapidement. Mais dans cette réalité que plus personne ne peut nier, l'Etat – principal actionnaire de la Poste et représenté au Conseil d'Administration – a un rôle à tenir qui doit aller bien au-delà des mesures annoncées par le Président de la Poste. Mesures qui manifestement sont bien faibles au regard de ce que vit au quotidien le personnel de l'entreprise.

Représentant de l'Etat sur notre département, les organisations syndicales CFDT, CGT, FO et SUD de la Poste de Seine et Marne souhaite vous rencontrer dans les meilleurs délais.

Au titre de l'intersyndicale, vous pouvez adresser votre réponse à :

François KLEIN
CGT FAPT 77
BP 30111
77382 Combs la Ville cedex.

Dans l'attente de vous lire et de vous rencontrer, veuillez croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.